Antje Bek

Deux poids deux mesures

Remarque au sujet de l'obligation scolaire en Allemagne

L'Allemagne est l'un des rares pays européens où l'école est obligatoire, qui impose donc et rend la scolarité obligatoire dans un établissement scolaire. Jusqu'à les mesures de *lockdown* [en anglais dans le texte pour « confinement strict », *ndt*] des années 2020/2, cette obligation était si profondément ancrée dans notre conception qu'elle n'avait pratiquement jamais été remise en question — elle assure aussi la fréquentation des écoles Waldorf et donc indirectement, par le biais des subventions de l'État, elle garantit aussi leur pérennité.

Avec le premier *lockdown*, en mars 2020, l'inimaginable s'est produit : les écoles ont été fermées dans toute l'Allemagne et les enfants n'ont été autorisés à pénétrer dans les établissements scolaires que dans des cas très exceptionnels. Par cette nouvelle situation d'enseignement à domicile, tout à fait nouvelle pour les familles, on a pris conscience d'un mouvement qui existait déjà depuis longtemps et qui a pris de l'ampleur : le mouvement des *Freilerner* [*apprenants libres, ndt*], qui ne fréquentent pas d'école au sens habituel du terme.

De facto, il y a toujours eu des enfants et des adolescents qui ne vont pas à l'école, souvent des enfants ou des adolescents malades psychiquement ou physiquement, mais aussi ce que l'on appelle les *Schulverweigerer* [refusés de l'école, *ndt*], qui ne peuvent tout simplement pas être incités à aller à l'école. Les raisons en sont multiples, mais les conditions dans les écoles elles-mêmes y contribuent également, par exemple, dans les situations de harcèlement [*mobbing* en anglais dans le texte, *ndt*] non traitées ou non résolues ou d'exigences de performance impossibles à gérer. Pour ceux qui refusent d'aller à l'école, des projets ont été mis en place et financés dans le but explicite de réintégrer les personnes concernées dans une école. L'un de ces lieux, qui travaille sur la base de la pédagogie Waldorf, est le *Neue Lernort*[1], fondé en 2009 à Dortmund-Scharnhorst, qui s'adresse aux enfants du primaire fatigués de l'école et refusant d'aller en classe.

Avec les mesures prises pendant la pandémie de la corona, le nombre de parents qui ne veulent plus envoyer leurs enfants à l'école a également augmenté. Selon les *Länder*, cela a été plus ou moins toléré pendant un certain temps, en dehors des fermetures d'écoles, mais les offres alternatives que ces parents avaient eux-mêmes créées pour leurs enfants pendant la matinée scolaire ont parfois été interdites ensuite par les autorités et dispersées par la force de police.[2] Depuis la fin des mesures, la plupart des enfants fréquentent à nouveau leurs écoles, mais une partie des parents souhaitent continuer à offrir à leurs enfants un cadre d'enseignement à la maison.

Quelles sont les conséquences juridiques actuelles qui menacent les parents dont les enfants ne satisfont pas au respect de l'obligation scolaire ? Les conséquences possibles sont des amendes, des astreintes et, dans certains cas, la détention forcée et le retrait de l'autorité parentale. Pour les jeunes qui refusent d'aller à l'école, il s'agit d'une conduite forcée (par la police) à l'école, d'heures de travail social, d'amendes, de détention pour mineurs ou d'un placement dans des hôpitaux psychiatriques. Selon les données de la C*ommunauté solidaire des libres apprenants*, 20% à 40% des jeunes en détention s'y trouvent uniquement pour cause d'absentéisme scolaire.[3]

1 https://lernort-dortmund.de/index.php
2 Www.nordbayern.de/politik/mutmassliche-querdenker-schule-in-franken-untersuchungen-dauern-an1.11621317
3 Www.freilerner-solidargemeinschaft.de/aktuelle-situation/schulegesellschaftliche-situation/

En cas de citation, merci d´indiquer la source : Les traductions de Daniel Kmiecik − www.triarticulation.fr/AtelierTrad

Dans ce contexte, il est intéressant de voir comment se présente la fréquentation scolaire des enfants, par exemple, dans le quartier *Nordstadt* de Dortmund, un quartier où il y a une très forte proportion de familles issues de l'immigration. L'association de soutien, *Interkulturelle Waldorfinitiativen Ruhrgebiet* (Initiatives interculturelles Waldorf) e.V., y gère depuis 2011, sur la base de la pédagogie Waldorf, un projet à bas seuil de financement par dons, la *Bunte Schule*[4], pour les enfants du quartier de Nordstadt âgés de 6 à 12 ans. C'est dans ce quartier que la plupart des immigrants trouvent leur premier lieu de résidence. La proportion des enfants et adolescents issus de l'immigration se situe dans les classes des écoles de la Nordstadt de Dortmund est proche de 100%. Les enfants et adolescents dont la langue maternelle est l'allemand n'y sont que très rarement présents. Beaucoup d'entre eux ne sont arrivés que récemment en Allemagne. Non seulement l'acquisition de la langue est extrêmement difficile à cause de cette situation, mais aussi l'éducation des enfants en général.

Répression ici, négligence là

Mais ce n'est pas le seul obstacle. Après leur arrivée en Allemagne, il n'y a pas de place à l'école pour ces enfants, aussi inimaginable que cela puisse paraître. Parmi les enfants qui fréquentent la *Bunte Schule* (malgré son nom, il ne s'agit pas vraiment d'une école, mais d'une offre extrascolaire durant l'après-midi), certains attendent déjà depuis neuf (!) mois une place à l'école, car les classes de Nordstadt sont surchargées. Aucun remède n'est apporté à cet égard. Ainsi, des organismes subventionnés par des fonds publics pour des projets dans la ville ont entre-temps commencé à créer des offres pour ces enfants en âge scolaire en matinée — alors que dans le même temps, de telles établissements sont interdits et fermés ailleurs.

Au vu des circonstances décrites, il est évident qu'en Allemagne, il y a donc deux poids deux mesures en ce qui concerne la gestion de l'obligation scolaire. Les parents qui veillent à ce que leurs enfants apprennent à la maison sont poursuivis. Les enfants et les adolescents dont les parents ne sont pas en mesure de le faire sont laissés à eux-mêmes et un temps précieux pour le développement de leurs capacités n'est pas mis à profit.

Ces exemples montrent clairement pourquoi le système éducatif devrait s'auto-gérer et les lieux d'enseignement, destinés aux enfants et aux adolescents devraient être appropriés par les pédagogues et organisés par les enseignants, sans intervention de l'État. Le devoir d'éducation reste certes une tâche des parents et devrait également être inscrit dans la loi, avec les conséquences qui en découlent si cette obligation n'est pas respectée. Mais la décision sur la manière dont cette éducation est dispensée, sur les formes et les contenus d'une pédagogie favorisant le développement, relèvent exclusivement des parents et c'est l'affaire des parents et des pédagogues qu'ils ont désignés. Un nombre restreint, mais croissant, de personnes ne font pas que vivre cela, mais tentent de mettre cela en œuvre malgré toutes les représailles de l'État. Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi ? Il y a plus de 100 ans, seul un petit nombre de personnes se sont battu pour les droits des femmes, et ce n'est qu'ensuite que les lois ont été adoptées pour les obtenir. Les lois ont été peu à peu modifiées en conséquence. Nous pouvons aujourd'hui parler d'égalité des droits.

Les changements sont toujours le fait de quelques-uns les ont initiés qui ont été tout d'abord combattus. Si cela se reproduit aujourd'hui, en ce qui concerne le chemin de l'éducation et du développement de nos enfants, cela ne doit guère nous intimider. Le chemin est difficile et semé d'embûches, mais on peut - et il faut le parcourir, je pense.

***Die Drei* 1**/2023.

(Traduction Daniel Kmiecik)

***Antje Bek** est enseignante en pédagogie Waldorf, auteure et travaille dans le conseil aux écoles et d'initiatives de création d'entreprise. — www.antje-bek.de*

4 Www.bunte-schule-dortmund.de

En cas de citation, merci d´indiquer la source : Les traductions de Daniel Kmiecik − www.triarticulation.fr/AtelierTrad